

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MAPA concernant la location et l'entretien de deux photocopieurs noir et blanc pour le collège Charles Le Goffic et la location/maintenance d'un photocopieur permettant la couleur pour la SEGPA de l'établissement..

Les matériels proposés s'entendent comme neufs (pas de reconditionnement ni de matériel d'occasion).

Le devis devra impérativement préciser les références techniques et marques de tous les composants.

Le titulaire du marché devra fournir l'ensemble des supports et de la documentation afférents à sa mise en fonction, au bon fonctionnement et à la maintenance du matériel livré.
En l'absence de ces éléments, le marché sera réputé non livré.

DETAIL DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Location/maintenance de deux photocopieurs type noir et blanc.

Le matériel sera manipulé par de multiples personnes. Les matériels devront être relativement simples d'utilisation et robustes.

1) Caractéristiques techniques photocopieurs NB:

- Numérique et impression laser
- 45p/mn minimum
- Chargeur automatique d'au moins 100 feuilles.
- Magasins papiers : 3 bacs dont au moins 2 en A4 avec une capacité \geq 1500 feuilles.
- Noir et blanc
- Réseau
- Scanner
- Impression documents depuis une clé USB
- Recto/verso
- Triage
- Possibilité d'utiliser des transparents
- Format A3 et A4
- Possibilité de comptes avec codes et quotas.

2) Photocopieur couleur SEGPA.

- Photocopieur numérique, laser couleur permettant la copie, impression et numérisation de documents.
- Format A4, A3.
- Vitesse impression 20pm minimum.
- Magasins papier : 3 bas dont au moins 2 en A4 \geq 500 feuilles et 1 bac de A3.
- By pass
- Système de finition de tri
- Recto/verso automatique
- Numérisation clé USB, PC en réseau, boîte mel.
- Système de gestion par code d'accès, quotas.

EXECUTION DE LA PRESTATION

Durée de l'offre

Le présent marché est pour une durée de 36 mois (12 trimestres), une prolongation de quelques mois devra être prévue (en effet la collège doit être reconstruit pour la rentrée 2019 ; mais la livraison pourra être différée de quelques mois, le prochain marché prendra en compte la future structure).

Les prix sont fermes et définitifs pendant toute la durée du marché.

Livraison, installation et mise en marche

Le cocontractant s'engage à livrer et à installer l'ensemble des machines au sein de l'établissement. Il s'engage à assurer la formation suffisante à la bonne utilisation des matériels par l'ensemble du personnel.

L'enlèvement du matériel, à la fin du contrat, sera à la charge du prestataire.

Loyer et redevance copie

L'offre devra présenter le coût de la location par an (découpage en trimestre) et le coût copie proposé pour la maintenance des appareils (comprenant coût du déplacement, de la réparation, coût des pièces détachées et des fournitures en dehors du papier).

Ce tarif s'entend en prix copie et non en forfait.

A titre informatif le volume annuel de copies pour l'établissement est de 360 000 copies.

Prestations de maintenance du matériel

La maintenance du matériel est comprise dans le prix copie et est assurée exclusivement par le cocontractant.

L'intervention de dépannage devra avoir lieu dans les 24 heures maximum, après la déclaration de panne.

Le cocontractant peut s'engager sur un délai plus court d'intervention, critère qui pourra être retenu dans l'examen des offres

Dans le cas contraire la responsabilité du cocontractant pourra être engagée et pourra entraîner le versement d'indemnités.

Le prestataire s'engage à l'enlèvement et recyclage des toners vides.

Paiement-établissement de la facture

La facture devra être rédigée en langue française et comporter les mentions suivantes :

- Dénomination
- date
- RIB complet apparaissant la facture (IBAN+SWIFT)
- Date du marché
- Fourniture livrée
- TVA (taux et montant)
- Le tout arrêté en toute lettre.

La facture sera trimestrielle et à terme échu.

✉ 7 rue de Pen ar Stang - 22300 Lannion

☎ 02.96.37.44.64 - 📠 02.96.34.52.27 - @ ce.0220082v@ac-rennes.fr